

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du métier : Responsable territorial(e) enfance

Statut : Filière administrative ou médico-sociale - Catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de territoire, le ou la responsable territorial(e) enfance pilote à l'échelle territoriale les missions de prévention et de protection de l'enfance conformément aux dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur et aux orientations du schéma départemental. Par délégation du Président du Conseil départemental, il ou elle représente l'autorité administrative dans la mise en œuvre des missions. Il ou elle veille à assurer l'équité de traitement des usagers auprès des professionnels intervenant dans le champ de l'enfance et à garantir la sécurité juridique des actions mises en place. Il ou elle est garant(e) de la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre du projet personnalisé pour l'enfant au titre de la prévention et de protection. Il ou elle est le supérieur hiérarchique de l'équipe spécialisée enfance, y compris des assistants familiaux. Il ou elle a délégation de signature et est membre de l'équipe de Direction du Territoire

Localisation du poste : Direction Générale Adjointe Solidarités et Insertion – Territoire Picardie Maritime- Résidence administrative : Abbeville

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 2A4h

NBI :

Ce poste ouvre droit à une NBI ? oui non

Activités :

Contribution à l'élaboration et la déclinaison territoriales des orientations départementales

- être force de proposition dans l'élaboration et la déclinaison de la politique départementale de prévention et protection de l'enfance
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des schémas et documents cadres en matière de prévention et protection de l'enfance, notamment le schéma départemental prévention-protection
- contribuer, avec les autres cadres du territoire, à la définition d'une déclinaison territoriale du projet stratégique de la collectivité dans le domaine des solidarités
- participer à l'observatoire des besoins sociaux
- conduire l'évaluation de la politique territoriale de prévention et protection de l'enfance (rapport d'activité, tableaux de bord...)
- garantir l'accès aux droits des usagers
- valider le projet individualisé pour l'enfant et être garant de sa mise en œuvre
- valider les contrats d'accueils des mineurs confiés aux assistants familiaux
- valider les propositions d'accompagnements sociaux au titre de la prévention
- décider de l'attribution des mesures de prévention (aide éducative à domicile, TISF, aides financières...)
- travailler en étroite collaboration avec le responsable territorial PMI sur le parcours santé des enfants
- assurer l'articulation avec les autres responsables territoriaux ainsi qu'avec la direction enfance et famille dans le traitement de situations individuelles analyser et mettre en lien le besoin des usagers et la mobilisation des outils et dispositifs pour y répondre

- valider les écrits professionnels (rapports d'évaluation, informations préoccupantes, signalements, rapports en cours de mesure, de fin de mesure...) et formuler un avis motivé pour les situations relevant d'un signalement judiciaire
- décider de l'orientation pour les enfants qui bénéficient d'une mesure de placement
- s'assurer de l'exécution des mesures administratives et judiciaires dans le respect des attributs de l'autorité parentale et des prérogatives de l'autorité judiciaire
- piloter les instances stratégiques territoriales autour de la prévention de l'enfance
- garantir la conformité des actes et actions mis en places avec le cadre législatif et réglementaire ainsi qu'avec les procédures internes
- participer au traitement de situations complexes nécessitant une approche pluridisciplinaire en lien avec les autres responsables territoriaux
- alerter le directeur de territoire sur les situations complexes ou devant faire l'objet d'un signalement au Procureur

Pilotage de l'équipe prévention et protection de l'enfance

- encadrer l'équipe prévention et protection de l'enfance
- informer et accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des orientations et projets de la collectivité
- organiser l'activité des équipes et garantir la continuité de service
- garantir l'application des procédures départementales
- décliner sur le territoire les procédures métier et garantir l'harmonisation des pratiques
- piloter et animer des commissions et des réunions d'équipe
- piloter, suivre et évaluer l'activité de l'équipe
- accompagner l'équipe dans l'informatisation des données et la dématérialisation des procédures

Gestion des ressources humaines

- participer, avec le directeur de territoire, au recrutement des professionnels pour son secteur d'activité
- valider les demandes d'absences (congés, temps partiels, formation...)
- assurer les entretiens professionnels individuels annuels des agents placés sous sa responsabilité hiérarchique et proposer au Directeur de territoire les perspectives d'évolution de carrière, (avancement, promotion interne, évolution des missions, accompagnement à la mobilité...)
- mener les entretiens professionnels individuels de mobilité (EPI mobilité)
- rédiger les rapports sur la manière de servir des agents placés sous sa responsabilité
- accompagner les agents dans le développement de compétences (plan de formation)
- Garantir l'application du règlement intérieur de la collectivité et des dispositions réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- anticiper, repérer et gérer les situations conflictuelles et alerter le directeur de territoire

Gestion des ressources et des moyens

- recenser, en complémentarité avec le directeur de territoire et les responsables territoriaux, les besoins prévisionnels du territoire
- assurer la bonne gestion des différentes enveloppes territorialisées et autres enveloppes de la DGA SI en matière de ressources et de moyens conformément aux montants et aux procédures définis par la collectivité (formation, fournitures, papier, impressions, affranchissement...),
- mettre en place et compléter des tableaux de suivi de la consommation de ces enveloppes à destination du directeur de territoire et de la direction générale
- valider l'attribution des aides financières ASE en faveur des familles et des prises en charge concernant les dépenses des mineurs confiés à l'ASE
- réaliser et transmettre les bilans financiers au directeur de territoire, aux directeurs centraux et à la DGA SI

Animation d'un réseau partenarial

- être l'interlocuteur privilégié des partenaires à l'échelle territoriale et animer le réseau partenarial dans le domaine de l'enfance
- organiser l'information des partenaires sur les politiques départementales de prévention et protection de l'enfance, les dispositifs adoptés et les ressources existant sur le territoire
- animer et/ou participer aux commissions partenariales
- représenter l'autorité administrative dans les relations avec l'autorité judiciaire (OP, tutelles...)

Participation à l'équipe d'encadrement du territoire

- participer aux réunions d'encadrement du territoire
- partager des informations sur la thématique cohésion sociale et logement
- rendre compte régulièrement au directeur de territoire de l'activité de l'équipe cohésion sociale et des besoins des publics
- participer à l'instance de « régulation » du territoire
- participer à la réflexion collective de l'équipe d'encadrement du territoire sur les problématiques institutionnelles notamment organisationnelles
- accompagner ou piloter les projets d'actions collectives mobilisant les équipes du territoire
- Répondre aux demandes d'intervention (enquêtes, évaluations...) dans le respect des délais

Veille

- se tenir informé(e) de l'évolution réglementaire et technique du domaine d'activité

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la responsable territorial(e) enfance est placé(e) sous l'autorité du directeur de territoire qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en collaboration avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte régulièrement de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec l'ensemble des responsables territoriaux
- avec les directions centrales et principalement la direction enfance et famille
- avec l'ensemble des professionnels en charge de la thématique enfance

Externes :

- avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs en charge des problématiques liées au domaine de l'enfance

Contraintes du poste :

- Astreintes de protection de l'enfance
- Disponibilité

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- maîtrise de la technicité du domaine d'activité (prévention et protection de l'enfance)
- maîtrise du cadre juridique de la prévention et de la protection de l'enfance
- connaissance de l'organisation et du fonctionnement des conseils départementaux
- maîtrise des méthodes d'animation d'équipes
- maîtrise de la méthodologie de conduite de projet
- maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- force de proposition
- capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation
- capacité d'anticipation
- capacité d'organisation et de coordination
- aptitude à l'animation d'équipe
- aptitude au travail en réseau
- capacités rédactionnelles

Comportements professionnels – motivations :

- sens de la qualité du service offert au public
- rigueur et méthode
- très bon relationnel
- écoute
- dynamisme
- réactivité
- autonomie
- devoir de réserve
- discrétion
- travail dans l'urgence
- résistance au stress
- adaptabilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 7 avril 2023.